

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00799

Numéro SIREN : 498 790 161

Nom ou dénomination : ARRELIA

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/006171

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/006171**
n° de gestion : **2007B00799**
n° SIREN : **498 790 161 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 18/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ARRELIA - Société par actions simplifiée
840 avenue D'Espagne 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



577231

Désignation de l'entreprise		SAS ARRELIA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		53 AV JEAN GIRAUDOUX		66000 PERPIGNAN		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		49879016100018				Néant			
				Exercice N clos le,		131122018		N-1	
				Net		3		Net	
				Amortissements, provisions		2		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
Frais d'établissement *		AB		AC					
Frais de développement *		CX		CQ					
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		10 279		2 032	
Fonds commercial (1)		AH		AI		288 000		288 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
Terrains		AN		AO					
Constructions		AP		AQ		429 510		181 375	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		42 232		21 512	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		245 663		85 229	
Immobilisations en cours		AV		AW		12 000			
Avances et acomptes		AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
Autres participations		CU		CV		112 000		1 210 477	
Créances rattachées à des participations		BB		BC		192 000		100 000	
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG		40 000		40 000	
Autres immobilisations financières*		BH		BI		118		118	
TOTAL (II)		BJ		BK		839 684		2 032 742	
								2 134 774	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM				1 386	
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU				228	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				14	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		669 388		484 531	
Autres créances (3)		BZ		CA		470 196		425 736	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		CE					
Disponibilités		CF		CG		1 973		1 989	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		1 631		3 615	
TOTAL (III)		CJ		CK		1 143 189		917 499	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		839 684		3 175 931	
								3 052 273	
Renvois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		232 118	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		(3) Part à plus d'un an		CR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Legal Group

Désignation de l'entreprise SAS ARRELIA

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 38 000)	DA	38 000	38 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 800	3 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont reserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	119 502	119 502
	Report à nouveau	DH	16 085	44 373
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(188 451)	(28 288)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(11 064)	177 387
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 962	18 921
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 671 555	2 302 563
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	250 777	369 693
	Dettes fiscales et sociales	DY	164 826	161 557
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 000	5 000
	Autres dettes	EA	37 394	1 872
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 482	15 280
	TOTAL (IV)	EC	3 186 996	2 874 886
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 175 931	3 052 273
RENNVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Reserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Reserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont reserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 894 272	2 874 886
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	36 385	18 258

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ARRELIA						Néant		*	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF				
			} services*	FG	2 089 505	FH		FI	2 089 505	2 182 276	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 089 505	FK		FL	2 089 505	2 182 276		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	1 000	3 090		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	170	3 370		
	Autres produits (1) (11)						FQ	36	3 364		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 090 711	2 192 100		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	6 814	5 250		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	228	30		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	1 386	(99)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 401 170	1 441 365		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	36 415	46 522		
	Salaires et traitements*						FY	411 876	434 478		
	Charges sociales (10)						FZ	129 213	138 763		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	95 202	88 499		
			- dotations aux provisions				GB				
			Sur actif circulant dotations aux provisions*				GC				
		Pour risques et charges dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	7 975	244 623		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 090 279	2 399 432		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	432	(207 332)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	121 927	96 028		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	121 927	96 028		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	109 000			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	25 997	20 370		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	134 997	20 370		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 070)	75 659			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(12 638)	(131 673)			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS ARRELIANéant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	4 153		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	4 153		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	10 056	525	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	66 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	76 056	525	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(71 904)	(525)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	103 910	(103 910)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 216 791	2 288 128	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 405 242	2 316 416	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(188 451)	(28 288)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents a des exercices anterieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP		
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'interêt general (art 238 bis du C G I)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	170	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	7 965	7 736
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives	A6		obligatoires		A9				
	(7)	Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES AMENDES										1 548			
OPERATIONS DE GESTIONS DIVERSES										8 508		4 153	
VALEUR NET DES ACTIFS CEDES OU MIS AU REBUT										66 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs									Exercice N			
										Charges anterieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des valeurs)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										SAS ARRELIA										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste											
										Consécutives à une reévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence													
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	361 811	KE		KF	4 500									
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI										
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL											
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO											
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2			KP	610 885	KQ		KR										
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3			KS	43 620	KT		KU	24 024									
		Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	146 649	KW		KX	32 390										
		Matériel de transport *						KY	7 889	KZ		LA											
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	140 708	LC		LD	3 256										
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG											
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ	12 000									
	Avances et acomptes								LK		LL		LM										
	TOTAL III								LN	949 751	LO		LP	71 670									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M		8T										
Autres participations						8U		1 422 477	8V		8W	92 000											
Autres titres immobilisés						1P			1R		1S												
Prêts et autres immobilisations financières						1T		40 118	1U		1V												
TOTAL IV						LQ		1 462 594	LR		LS	92 000											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	2 774 157	OH		OJ	168 170										
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence											
		par virement de poste à poste						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN		CO		DO										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO		LV	66 000	LW	300 311									
CORPORELLES	Terrains								IP		LX		LY										
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC										
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF										
		Inst gales, agencts et am des constructions						IS		MG		MH	610 885	MI	610 885								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT	3 900	MJ	63 744	ML	63 744									
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencts, aménagements divers						IU		MM		MN	179 039	MO	179 039								
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	7 889	MR	7 889								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT	143 963	MU	143 963								
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX									
		Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ	12 000	NA	12 000								
	Avances et acomptes								NC		ND		NE										
	TOTAL III								IV	3 900	NG	1 017 521	NH	1 017 521									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			OU		M7		OW								
Autres participations						IO			OX		OY	1 514 477	OZ	1 514 477									
Autres titres immobilisés						II			2B		2C		2D										
Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E	40 118	2F	40 118	2G	40 118									
TOTAL IV						I3			NJ	1 554 594	NK	1 554 594	2H	1 554 594									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		OK	69 900	OL	2 872 427	OM	2 872 427								

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SAS ARRELIANéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	7 559	PF	2 720	PG		PH	10 279
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV	369 364	PW	60 146	PX	0	PY	429 510
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	39 188	QA	6 944	QB	3 900	QC	42 232
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD	106 759	QE	13 345	QF	0	QG	120 104
	Matériel de transport	QH	3 886	QI	1 378	QJ		QK	5 264
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	109 625	QM	10 670	QN	(0)	QO	120 295
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	628 823	QV	92 483	QW	3 901	QX	717 405
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	636 382	ØP	95 203	ØQ	3 901	ØR	727 684

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales agenc. et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventile (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventile (NS + NT + NU)				NY	Total général non ventile (NW - NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS ARRELIANéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	OT	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SAS ARRELIA				Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	192 000	UM	192 000	UN				
	Prêts (1) (2)		UP	40 000	UR	40 000	US				
	Autres immobilisations financières		UT	118	UV	118	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	669 388		669 388					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	46 284		46 284					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	100 497		100 497					
	Groupe et associés (2)		VC	323 415		323 415					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	1 631		1 631					
	TOTAUX		VT	1 373 333	VU	1 373 333	VV				
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	36 962		36 962						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	347 087		54 363		225 620		67 104		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	250 777		250 777						
Personnel et comptes rattachés		8C	45 120		45 120						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 283		31 283						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	56 012		56 012						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	32 410		32 410						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	5 000		5 000						
Groupe et associés (2)		VI	2 324 468		2 324 468						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	37 394		37 394						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	20 482		20 482						
TOTAUX		VY	3 186 996	VZ	2 894 272		225 620		67 104		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	51 886	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

ARRELIA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 38 000 euros

840, Avenue d'Espagne
66000 PERPIGNAN

498 790 161 RCS Perpignan

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2019

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre Société à l'effet de vous demander, notamment, d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Il s'agit du douzième exercice social de la société.

Le groupe continue son développement à travers la création de nouveaux sites hôteliers.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, aucun événement important n'est intervenu, exceptions faites du transfert du siège social et changement d'associé majoritaire intervenus le 6 Mars 2019.



SITUATION DE LA SOCIETE

A - ANALYSE DU BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

A-1 - A l'actif

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 2 032 742 euros contre 2 134 774 euro au titre de l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 1 141 558 euros contre 913 884 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

A-2 - Au passif

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent (11 064) euros contre 177 387 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 3 166 514 euros contre 2 859 606 euros au titre de l'exercice précédent.

Elles comprennent :

. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 962 €
. Emprunts et dettes financières divers	2 671 555 €
. Dettes fournisseurs	250 777 €
. Dettes fiscales et sociales	164 826 €
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 000 €
. Autres dettes	37 394 €

B - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 089 505 euros lors de l'exercice écoulé, contre 2 182 276 euros lors l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Les salaires et traitements, charges sociales incluses, s'élèvent à 541 089 euros contre 573 241 euros pour l'exercice précédent

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à 1 995 077 euros contre 2 310 933 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements et aux provisions pour 95 202 euros, contre 88 499 euros au titre de l'exercice précédent.

—3

Le résultat d'exploitation ressort à 432 euros contre (207 332) euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Le résultat financier s'élève à (13 070) euros contre 75 660 euros pour l'exercice clos au 31 Décembre 2017, et le résultat exceptionnel à (71 904) contre (525) euros pour l'exercice clos au 31 Décembre 2017.

L'impôt sur les sociétés est de 103 910 euros.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par une perte nette comptable de (188 451) euros, contre une perte nette comptable de (28 288) euros au titre du précédent exercice.

RESULTATS-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir une perte de (188 451) euros que nous vous proposons d'affecter en totalité au poste « Report à nouveau » de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(188 451) euros
➤ Affectation au poste « autre réserves » :	(119 502) euros
➤ Affectation du solde au poste « report à nouveau », soit :	(68 949) euros

A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » s'élèverait à (52 864) euros.

En outre, il est constaté qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Compte tenu de cette affectation, il est constaté que les capitaux propres de la société s'élèvent à un montant de (11 064) euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune filiale ni aucune participation, autres que dans les sociétés suivantes :

. SARL ARRELIA SERVICES	100 %
. SARL TABLE DU MAS	55 %
. SARL VALCOMEDIA SERVICES	70 %
. SARL CŒUR COMEDIE SERVICES	70 % (via VALCOMEDIA SERVICES)
. SARL BLEU SERVICES CASTILLET	45 %
. SARL BLEU CONFORT CASTILLET	45 %



. SARL BLEU SERVICES LORMONT	50 %
. SARL BLEU CONFORT LORMONT	50 %
. SAS 48 CANEBIERE SERVICES	18 %
. SAS 48 CANEBIERE IMMOBILIER	18 % (via 48 CANEBIERE SERVICES)
. SAS LE CAPUCIN	18 % (via 48 CANEBIERE SERVICES)
. SAS MONTPELLIER MEDITERRANEE SERVICES	100 %
. SAS LES POISSONS BLEUS	100 %

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 Décembre 2018.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce s'élevait au 31 Décembre 2018 à 0 %, étant rappelé que la société n'emploie actuellement aucun salarié.

EMPRUNTS SOUSCRITS ET REMBOURSES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons que la Société n'a souscrit aucun emprunt au cours de l'exercice écoulé, mais a procédé à des remboursements d'emprunt au cours dudit exercice pour un montant de 51 886 euros.

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues au titre des exercices précédents.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce, d'approuver les conclusions du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, constatant qu'aucune convention visée à ce même article n'a été conclues au cours de l'exercice écoulé.

3

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que le mandat du Président n'arrive pas à expiration à l'issue de la présente consultation.

En revanche, les mandats des Commissaires aux comptes sont arrivés à expiration. Nous vous invitons à vous prononcer sur leur renouvellement.

DECISIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ne font apparaître aucune dépense et charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et visée à l'article 223 quater du Code Général des Impôts.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de Commerce, l'assemblée générale des associés doit être appelée tous les trois ans à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.3332-20 du Code du Travail si la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce, telles que ces actions sont définies à l'article L.225-102 du Code de Commerce, représentent moins de 3 % du capital de la société.

Constatant que la proportion des actions ainsi définies est inférieure à 3 % du capital de la société, il vous est proposé de statuer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L.3332-20 du Code du Travail.

Il serait ainsi décidé de réserver aux salariés adhérents au plan d'épargne entreprise institué par la société, une augmentation de capital d'un montant maximum de 1 200 euros, par émission de 12 actions nouvelles ordinaires de 100 euros chacune à souscrire en numéraire qui aurait pour effet de porter le capital de 38 000 euros à 39 200 euros. Les actions nouvelles confèreraient à leurs propriétaires les mêmes droits que les actions anciennes. Les actions souscrites seraient libérées conformément aux dispositions légales.

Il vous est en conséquence proposé de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au bénéfice des salariés adhérents au plan d'épargne entreprise institué par la société.

Les bénéficiaires pourraient souscrire soit directement, soit par l'intermédiaire d'un ou plusieurs fonds commun(s) de placement.

Il serait délégué à votre président les pouvoirs nécessaires à la mise en place du plan d'épargne entreprise et pour procéder à cette augmentation du capital social. Cette délégation serait valable six mois à compter de votre décision.

-3

Tous pouvoirs seraient donnés à votre Président à l'effet :

- de fixer les conditions, notamment d'ancienneté, exigées des bénéficiaires pour souscrire à l'augmentation de capital, dans les limites légales, et le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par chaque bénéficiaire ;
- d'arrêter l'ensemble des modalités de l'augmentation à intervenir en vertu de la présente autorisation en conformité avec les prescriptions légales et statutaires, et notamment fixer le prix de souscription des actions en application de l'article L.3332-20 du Code du Travail, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, les dates de jouissance, les délais de libération des actions ;
- de constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites ;
- d'apporter aux statuts les modifications corrélatives à l'augmentation du capital ;
- d'accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités nécessaires ;
- et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Nous vous indiquons que votre Président vous présente ce projet d'augmentation de capital pour se conformer aux dispositions légales, mais que lui-même le désapprouve et invite l'assemblée générale à se prononcer pour le rejet du projet de résolution tendant à réaliser cette augmentation de capital.

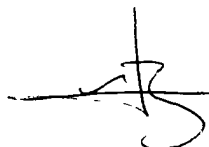
* * *

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion au titre de l'exercice social sur lequel vous avez à vous prononcer.

Votre Président vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les projets de résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le 4 juin 2019

Le Président
Matthieu BLANC



SAS ARRELIA

Siège social : 53 avenue Jean Giraudoux, 66000 PERPIGNAN

R.C.S : PERPIGNAN 498 790 161

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice clos le 31/12/2018

Bernard **FOURCADE**
Stéphane **FOURCADE**
Marc **COCHAUX**

Experts-comptables
Commissaires aux comptes

SAS ARRELIA
53 avenue Jean Giraudoux
66000 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Relatif à l'exercice clos le 31/12/2018

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée ARRELIA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée ARRELIA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent les observations suivantes : le rapport de gestion en fait pas état des délais de paiement clients et fournisseurs.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERPIGNAN, le 17/06/2019

Le commissaire aux comptes

ADVANCE AUDIT
SAS FOURCADE AUDIT ASSOCIÉS F 2 A



Bernard FOURCADE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 311	10 279	2 032	66 252	64 220	96.93
	Fonds commercial (1)	288 000		288 000	288 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	610 885	429 510	181 375	241 520	60 146	24.90
	Installations techniques, matériel et outillage	63 744	42 232	21 512	4 432	17 080	385.40
	Autres immobilisations corporelles	330 892	245 663	85 229	74 976	10 253	13.68
	Immobilisations en cours	12 000		12 000		12 000	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 322 477	112 000	1 210 477	1 319 477	109 000	8.26
	Créances rattachées à des participations	192 000		192 000	100 000	92 000	92.00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	40 000		40 000	40 000		
	Autres immobilisations financières	118		118	118		
	Total II	2 872 427	839 684	2 032 742	2 134 774	102 032	4.78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements				1 386	1 386	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				228	228	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes				14	14	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	669 388		669 388	484 531	184 857	38.15
	Autres créances	470 196		470 196	425 736	44 461	10.44
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 973		1 973	1 989	16	0.80
	Charges constatées d'avance (3)	1 631		1 631	3 615	1 984	54.88
	Total III	1 143 189		1 143 189	917 499	225 690	24.60
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 015 616	839 684	3 175 931	3 052 273	123 658	4.05

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

232 118

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	38 000		38 000			
	Réserves						
	Réserve légale	3 800		3 800			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	119 502		119 502			
	Report à nouveau	16 085		44 373		28 288	63.75
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	188 451		28 288		160 163	566.18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	11 064		177 387		188 451	106.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	577		663		86	13.03
	Concours bancaires courants	36 385		18 258		18 127	99.28
	Emprunts et dettes financières diverses	2 671 555		2 302 563		368 992	16.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 777		369 693		118 916	32.17
	Dettes fiscales et sociales	164 826		161 557		3 269	2.02
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 000		5 000			
	Autres dettes	37 394		1 872		35 522	NS
	Produits constatés d'avance (1)	20 482		15 280		5 201	34.04
	Total IV	3 186 996		2 874 886		312 110	10.86
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 175 931		3 052 273		123 658	4.05

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 894 272 2 874 886

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 089 505		2 089 505	2 182 276		92 771	4.25
Chiffre d'affaires NET	2 089 505		2 089 505	2 182 276		92 771	4.25
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 000	3 090		2 090	67.63
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			170	3 370		3 200	94.97
Autres produits			36	3 364		3 327	98.92
Total des Produits d'exploitation (I)			2 090 711	2 192 100		101 388	4.63
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			6 814	5 250		1 565	29.80
Variation de stock (marchandises)			228	30		198	666.45
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 386	99		1 485	NS
Autres achats et charges externes *			1 401 170	1 441 365		40 195	2.79
Impôts, taxes et versements assimilés			36 415	46 522		10 108	21.73
Salaires et traitements			411 876	434 478		22 602	5.20
Charges sociales			129 213	138 763		9 551	6.88
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			95 202	88 499		6 703	7.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7 975	244 623		236 648	96.74
Total des Charges d'exploitation (II)			2 090 279	2 399 432		309 153	12.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			432	207 332		207 764	100.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	121 927	96 028	25 899	26.97
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	121 927	96 028	25 899	26.97
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	109 000		109 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	25 997	20 370	5 627	27.63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	134 997	20 370	114 627	562.74
2. Résultat financier (V-VI)	13 070	75 659	88 729	117.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	12 638	131 673	119 036	90.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 153		4 153	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 153		4 153	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 056	525	9 531	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	66 000		66 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	76 056	525	75 531	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	71 904	525	71 379	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	103 910	103 910	207 820	200.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 216 791	2 288 128	71 337	3.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 405 242	2 316 416	88 826	3.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	188 451	28 288	160 163	566.18

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 175 931.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 089 505.36 Euros et dégageant un déficit de 188 451.41- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le groupe Fondeville, titulaire de 70% de la SAS ARRELIA, qui détient elle même 50% de la SAS Valcomédia Immobilier a cédé la totalité de sa participation au groupe OC'Santé en date du 6 mars 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 13 874 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 13 874 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	13 874
Total	13 874

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	361 811		4 500
Installations générales agencements aménagements des constructions	610 885		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 620		24 024
Installations générales agencements aménagements divers	146 649		32 390
Matériel de transport	7 889		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	140 708		3 256
Immobilisations corporelles en cours			12 000
TOTAL	949 751		71 670
Autres participations	1 422 477		92 000
Prêts, autres immobilisations financières	40 118		
TOTAL	1 462 594		92 000
TOTAL GENERAL	2 774 157		168 170

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		66 000	300 311	300 311
Installations générales agencements aménagements constr.			610 885	610 885
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 900	63 744	63 744
Installations générales agencements aménagements divers			179 039	179 039
Matériel de transport			7 889	7 889
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			143 963	143 963
Immobilisations corporelles en cours			12 000	12 000
TOTAL		3 900	1 017 521	1 017 521
Autres participations			1 514 477	1 514 477
Prêts, autres immobilisations financières			40 118	40 118
TOTAL			1 554 594	1 554 594
TOTAL GENERAL		69 900	2 872 427	2 872 427

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 559	2 720		10 279
Installations générales agencements aménagements constr.	369 364	60 146	0	429 510
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	39 188	6 944	3 900	42 232
Installations générales agencements aménagements divers	106 759	13 345	0	120 104
Matériel de transport	3 886	1 378		5 264
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	109 625	10 670	0	120 295
TOTAL	628 823	92 483	3 901	717 405
TOTAL GENERAL	636 382	95 203	3 901	727 684

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 720				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	60 146				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 944				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 345				
Matériel de transport	1 378				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 670				
TOTAL	92 483				
TOTAL GENERAL	95 203				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	3 000	109 000			112 000
TOTAL	3 000	109 000			112 000
TOTAL GENERAL	3 000	109 000			112 000
Dont dotations et reprises financières		109 000			

Les participations dans les sociétés Bleu Confort Castillet, Bleu Services Castillet et Bleu Services Résidence ont été dépréciés à 100% au cours de cet exercice pour respectivement, 4 500 €, 4 500 €, 100 000 €.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	192 000	192 000	
Prêts	40 000	40 000	
Autres immobilisations financières	118	118	
Autres créances clients	669 388	669 388	
Taxe sur la valeur ajoutée	46 284	46 284	
Divers état et autres collectivités publiques	100 497	100 497	
Groupe et associés	323 415	323 415	
Charges constatées d'avance	1 631	1 631	
TOTAL	1 373 333	1 373 333	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	36 962	36 962		
Emprunts et dettes financières divers	347 087	54 363	225 620	67 104
Fournisseurs et comptes rattachés	250 777	250 777		
Personnel et comptes rattachés	45 120	45 120		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 283	31 283		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 012	56 012		
Autres impôts taxes et assimilés	32 410	32 410		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 000	5 000		
Groupe et associés	2 324 468	2 324 468		
Autres dettes	37 394	37 394		
Produits constatés d'avance	20 482	20 482		
TOTAL	3 186 996	2 894 272	225 620	67 104
Emprunts remboursés en cours d'exercice	51 886			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	380			380

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	35 520
Autres créances	100 497
Total	136 017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	577
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 259
Dettes fiscales et sociales	33 371
Total	49 206

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 631
Total	1 631
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	20 482
Total	20 482

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	2 089 505
Total	2 089 505

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	2 089 505
Total	2 089 505

Rémunération des dirigeants

(PCG Art 831-3, 832-12, 832-13)

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2018 par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, n'est pas communiqué; compte tenu des effectifs ceci reviendrait à communiquer des informations individuelles.

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	6
Total	9

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	12 638 -	
Résultat exceptionnel (hors participation)	71 904 -	
Résultat comptable (hors participation)	188 451 -	

L'écriture d'intégration fiscale 2017 comptabilisée à tort a été corrigée sur cet exercice.
L'impact en charge s'élève à 103 910 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 000 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			41 090

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ARRELIA	SAS	38 000	53 AV J. GIRAUDOUX 66000 PERPIGNAN

La SAS ARRELIA est la société mère de l'intégration fiscale qui comprend:

- la SARL ARRELIA SERVICES
- la SAS LES POISSONS BLEUS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- LES POISSONS BLEUS	77 934	100.00	57 881
- MONTPELLIER MEDITERRANEE SERVICE	2 308	100.00	3 308
- ARRELIA SERVICES	1 776	100.00	4 656
- VALCOMEDIA SERVICES	215 996	70.00	105 996
- TABLE DU MAS	24 587	65.00	52 090
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- BLEU SERVICES ET RESIDENCES (*)		50.00	
- BLEU SERVICES CASTILLET	2 595	45.00	81 629
- BLEU CONFORT CASTILLET	266 521	45.00	4 423
- 48 CANEBIERE SERVICES	5 475 910	18.29	145 640
- (*) chiffres 2018 non communiqué			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- DIVERS GESTION	4 153	77180000
Total	4 153	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES AMENDES	1 548	67120000
- DIVERS GESTION	8 508	67180000
- VNCEAC	66 000	67500000
Total	76 056	

Transferts de charges

(PCG Art 831-2/13)

Nature	Montant
RBT DIVERS	170
Total	170

ARRELIA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 38 000 euros

840, Avenue d'Espagne
66000 PERPIGNAN

498 790 161 RCS Perpignan

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2019

Exercice clos le 31 Décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemble générale ordinaire des associés décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice (188 451) euros

➤ Affectation au poste « autre réserves » : (119 502) euros

➤ Affectation du solde au poste « report à nouveau », soit : (68 949) euros

A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » s'élève à (52 864) euros.

En outre, l'assemble générale ordinaire des associés déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Compte tenu de cette affectation, l'assemble générale ordinaire des associés constate que les capitaux propres de la société s'élèvent à un montant de (11 064) euros.

Vote de l'Assemblée Générale du 26 Juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Extrait certifié conforme

Président
Matthieu BLANC

